

Fiche emploi, classification L'INCOMPREHENSION !

Octobre 2023

Un constat

Depuis plusieurs mois, l'Ugict CGT Degrémont Suez vous informe sur l'évolution de la convention collective et ses impacts. Vous retrouverez **en scannant le QR code un article détaillé avec un simulateur de cotation**.

Depuis quelques jours, vous êtes nombreux à nous faire part de votre incompréhension suite à la communication de votre fiche emploi et de votre nouvelle classification.



Nos actions, notre aide

Vous nous avez demandé des informations complémentaires, de l'aide et nous répondons présent en mettant à votre disposition 2 documents (ACCES VIA QR CODE):



α **Les minima de salaires 2024** de la nouvelle classification accompagnés d'un simulateur vous permettant de vous positionner en fonction des nouvelles règles.

α **Un modèle de mail pour questionner les RH et Managers** sur votre fiche emploi et/ou votre classification.

En parallèle, **nous adressons ce jour à la Direction une lettre ouverte** pour :

- α Leur faire part de l'incompréhension des salariés de l'UES Suez International – Degrémont concernant les fiches emplois et classification,
- α Leur demander des explications complémentaires sur la méthodologie de classification et sa révision,
- α La programmation dans les prochains jours d'une réunion du Comité de Suivi dédié à la nouvelle convention collective.

**VOS ELUS ET REPRESENTANTS UGICT CGT RESTENT
MOBILISES POUR DEFENDRE VOS INTERETS**

